



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2024 à 20H00.

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **9**

Conseillers absent(s) : **6**

Procuration(s) : **6**

Conseiller supplémentaire : **1**

Présents : Mmes et MM. Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Nicolas GINTER ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB (adjointe) ; Clarisse LANGER ; Claude WERLÉ.

Absents excusés : M. Pierre OSTER donne procuration à M. Nicolas GINTER ; Mme Florence HOOGSTOEL-MILLOUX donne procuration à M. René WUNENBURGER ; Mme Marie KREYE-DAUER donne procuration à Mme Danielle CANAC ; Mme Hélène GERAULT donne procuration à Mme Julie FLICK ; Alain HABER donne procuration à Mme Chantal JACOB ; Frédéric BIEBER donne procuration M. Xavier CYREK.

Absent avec voix non délibérative : M. Bruno SCHUG.

Date de la convocation : 13 mars 2024.

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 4 mars 2024.
3. Vote des taux des taxes locales.
4. Présentation du Rapport Social Unique 2023 (sur l'année 2022).
5. Préparation de la Journée citoyenne 2024.
6. Comptes-rendus de réunions.
7. Agenda.
8. Divers.

### 1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

**Mme Clarisse LANGER** est désignée comme secrétaire de séance.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### 2. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 4 mars 2024.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le Procès-verbal du conseil municipal du **4 mars 2024**.

### 3. Vote des taux des taxes locales.

Le Maire informe que dans le cadre de l'élaboration du budget primitif communal (BP), le conseil municipal <sup>2</sup> doit fixer les taux d'imposition **pour l'année 2024**, nécessaires à la construction du BP 2024 qui sera présenté lors de la séance budgétaire du mardi 2 avril 2024.

Lors du Conseil municipal du 4 mars dernier, plusieurs conseillers avaient proposé de faire étudier la possibilité de baisser les taux afin de lisser la hausse des recettes, liée à l'augmentation des bases d'imposition.

A cet effet, M. le Maire a demandé à M. Pierre BARDON, conseiller aux décideurs locaux de la DGFiP, de préparer plusieurs simulations fiscales susceptibles de neutraliser la hausse des bases d'imposition.

A l'issue cette présentation, M. le Maire ouvre le débat et invite tout un chacun à s'exprimer.

Dans le cadre de ce temps d'échange, et compte tenu de la faible incidence de la hausse des bases par foyer fiscal (moins de 30 euros pour l'année en cours), M. le Maire propose de maintenir les taux des contributions directes **pour l'année 2024** afin de préserver la capacité d'autofinancement de la commune, et ne pas hypothéquer l'avenir par une baisse des taux dont les conséquences vont se prolonger inévitablement à court, moyen et long terme.

A l'issue du débat, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **De maintenir les taux des taxes locales suivantes :**

	<b>TAUX 2024</b>	<b>Vote</b>
<b>Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH)</b>	<b>13,55 %</b>	<b>13 voix pour, 2 contre.</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)</b>	<b>33,30 %</b>	<b>11 voix pour, 4 contre.</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)</b>	<b>52,21 %</b>	<b>13 voix pour, 2 contre.</b>

**La délibération est adoptée à la majorité.**

#### **4. Présentation du Rapport Social Unique 2023 (sur l'année 2022).**

Le rapport est disponible en consultation en mairie.

#### **5. Préparation de la Journée citoyenne 2024.**

Concernant le questionnaire diffusé en février, il y a eu très peu de retour (une quinzaine).

Des modifications ont été faites concernant le panneau d'information du jardin de la Fraternité, qui sera affiché tout prochainement.

#### **6. Comptes-rendus de réunions.**

- **Vie communale :**

6 mars : réunion CEA/SDIS/commune de Dingsheim, Griesheim, Pfulgriesheim.

6 mars : conseil de Fabrique.

12 mars : Conseil école maternelle.

18 mars : réunion zone d'activité avec la CeA, la CoCoko, et Dingsheim.

19 mars : Conseil école élémentaire.

- **CoKoKo :**

14 mars : Commission aménagement territoire.

20 mars : commission déchets.

- **Autres :**

20 mars : réunion délégués COS.

#### **7. Agenda.**

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

#### **8. Divers.**

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils pour 2024** : les lundis 6 mai, 3 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.
- **Réunions SIVOM** : les lundis 8 avril (Dingsheim), 27 mai (Griesheim), 16 septembre (Pfulgriesheim), 18 novembre (Dingsheim).
- **Journée citoyenne** : le samedi 25 mai 2024.

Séance close à 22h30.

**Prochaine séance prévue le mardi 2 avril 2024 à 20h00.**

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :

[www.griesheim-sur-souffel.fr](http://www.griesheim-sur-souffel.fr)